

**Sommaire****TRI SÉLECTIF**

DU NOUVEAU DANS LES BACS

PAGE 8

**2021
QUEL BUDGET
POUR LA COMMUNE ?**

PAGE 4

**LE PÔLE SPORTIF
WILFRID LEMAROIS**

PAGE 6

**TRI SÉLECTIF
DU NOUVEAU DANS
LES BACS**

PAGE 8

CCAS

PAGES 10-11

EN BREF

PAGE 12

INFOS PRATIQUES

PAGE 13

WILFRID LEMAROIS

PAGE 15

CARPIQUET

Merci à Emmanuel Chaunu pour son clin d'œil à notre commune dans son dessin réalisé dans le JT de France 3 Normandie



M. le Maire a présenté le bilan annuel de l'activité de l'aéroport la création d'une nouvelle ligne vers Montpellier.



Directeur de la publication
Pascal SÉRARD

Tirage
1 600 exemplaires
Dépôt légal à la parution

Crédits photos
Mairie de Carpiquet,
Emmanuel Chaunu, Dany Lemarois,
Freepik

Conception et Réalisation
Mairie de Carpiquet

Impression
Impression sur papier « éco-responsable »,
PRN

Comité de Rédaction
Floris LEGRAND, Janine LÉVEILLÉ,
Mikaël HÉLIE, Delphine PERDEREAU,
Isabelle DAIGREMONT,
Terry DAIGREMONT,
Nathalie SAUTON, Frida KAYALE,
et Maryvonne LÉPINE.



A l'initiative des élus, des chansons pour la Saint-Valentin ont été offertes aux amoureux.

Le nouveau bureau de l'UNC devant le drapeau situé dans l'accueil de la Mairie.



En février, la commune de Carpiquet s'est revêtue brièvement d'un fin manteau blanc.



Une nouvelle Marianne orne la salle des Conseils. Elle n'attend qu'à se démasquer pour vous recevoir.



Chères Carpionnes,
Chers Carpions,

Il y a un an vous m'avez fait l'immense honneur de me renouveler votre confiance. Cette première année de mandat n'était pas celle que nous pouvions, voire imaginions, espérer. Cette année extraordinaire, au sens littéral du terme, nous ne pouvons et ne devons pas la mettre de côté. Nous avons traversé cette année ensemble et nous ne devons rien oublier, ni le bon, ni le mauvais. Cependant, je garderai en mémoire plus particulièrement les belles solidarités qui se sont manifestées. Quelle fierté de voir ce mouvement de mobilisation collectif qui nous a permis, je le crois sincèrement, de traverser ces moments difficiles. A tous les niveaux, que ce soient les habitants, les associations, les élus ou les services municipaux, cette mobilisation envers nos concitoyens les plus touchés par cette crise nous a permis d'avancer.

Merci pour nos plus anciens, souvent plus vulnérables à l'isolement. Merci pour nos plus jeunes également ! Grâce à la mobilisation des associations sportives, de l'Éducation Nationale et des parents, nos enfants ont pu reprendre le chemin des écoles dans des conditions que beaucoup de nos voisins nous envient.

Cette première année de mandat nous a contraint à revoir nos ambitions. Nous avons dû adopter de nouvelles orientations budgétaires en 2020. Le budget primitif de 2021, qui vous est présenté dans ce numéro, tient lui aussi compte des nécessités de la période, c'est pourquoi nous avons notamment renforcé le budget du CCAS.

Néanmoins, nous restons fidèles à nos promesses portées lors de la campagne des municipales. Nous continuons à maintenir le niveau d'investissements nécessaire au développement de Carpiquet, sans pour autant augmenter les impôts.

Le développement de notre commune est une nécessité. La fermeture d'une classe de maternelle à la rentrée 2021 doit nous interroger à ce niveau. Les constructions se poursuivent dans ce sens mais restons vigilants à maintenir ce qui fait l'esprit de notre grand « village ». Nous en reparlerons !

D'ici là, prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire,
Pascal SÉRARD



2021

QUEL BUDGET POUR LA COMMUNE ?

Le 15 décembre 2020, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2021. Malgré un contexte teinté de fortes incertitudes, des investissements majeurs sont maintenus avec toujours un même objectif : améliorer le cadre de vie des carpionnes et des carpions.

Pour la troisième année consécutive, le conseil municipal à l'unanimité a décidé de ne pas augmenter la part communale des impôts locaux. Au total c'est un budget de 5,73 millions d'euros qui a été voté : 3,91 millions d'euros en fonctionnement et 1,82 millions d'euros en investissement.

L'une des priorités de l'équipe municipale, depuis 2008, est la maîtrise des dépenses de fonctionnement. C'est une nouvelle fois le cas cette année avec une baisse

prévisionnelle de 5000 € et ce malgré la nécessité d'augmenter les charges de personnels à hauteur de 80 000 € (+5%) pour faire face aux impératifs liés à la crise sanitaire. De plus, un effort significatif est porté en matière de solidarité pour aider les habitants qui en ont le plus besoin. Ainsi, la subvention du CCAS est augmentée, cette année, d'environ 10% et atteint 210 000 €.

En 2021, la priorité est donnée à l'investissement de deux opérations votées à savoir :

→ Le « Cœur de Bourg » avec la première tranche de financement à hauteur de 170 000 €.

→ Le Pôle Sportif et atelier communal à hauteur de 600 000 € (dont 164 000 € subventionné par la FFF et le Département).

Cette année, le conseil municipal, à l'unanimité, n'a alloué aucun budget au centre aquatique. Toutes dépenses d'investissements devront être validées et contrôlées en conseil municipal.

QU'EST-CE QU'UN BUDGET MUNICIPAL ?

Un budget municipal se doit d'être équilibré entre les recettes et les dépenses. Il doit être en accord avec les priorités de la politique municipale et bien évidemment la richesse de la commune. Il est un outil de contrôle qui permet de suivre la gestion communale.

L'équipe municipale décide de la totalité des dépenses, ce qui implique une gestion rigoureuse.

Les dépenses se composent de deux parties distinctes.

Les dépenses de fonctionnement

regroupent : les charges de personnel, l'entretien des bâtiments communaux, l'achat de fournitures, les charges liées à l'action sociale ou à l'éducation, les subventions versées aux associations, les aides aux entreprises, les intérêts des emprunts.

Les dépenses d'investissement, quant à elles, permettent les achats de terrains ou de bâtiments, la construction des équipements municipaux, l'achat de matériel ou encore le remboursement du capital de l'emprunt.

En chiffres

BUDGET PRIMITIF 2021

BUDGET GLOBAL
5 730 000 €

Fonctionnement
3 910 000 €

Investissement
1 820 000 €

TRAVAUX EN 2021

770 000 €

ENDETTEMENT DE LA VILLE

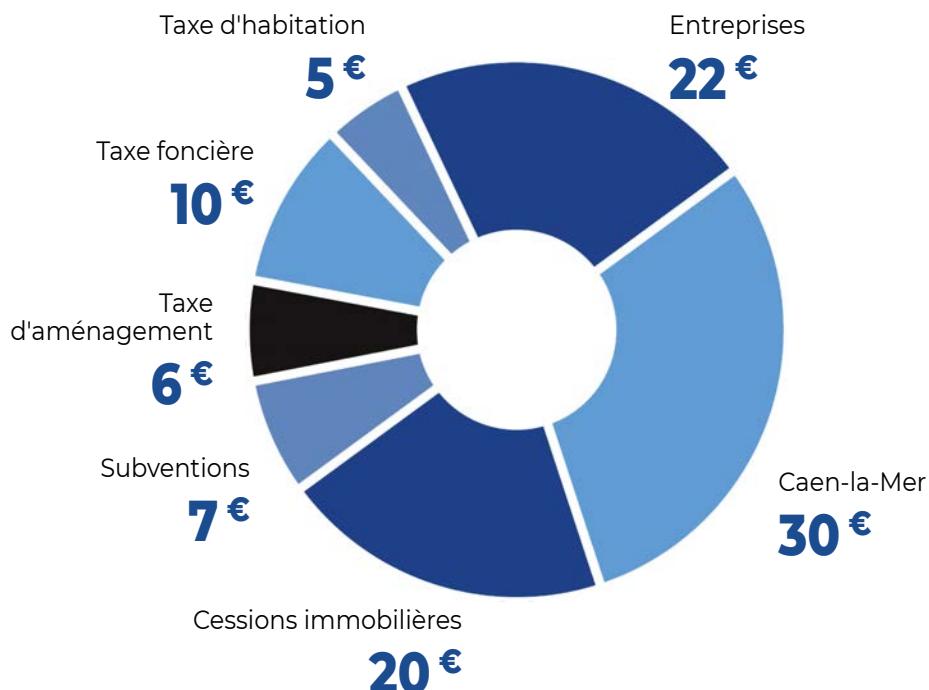
Emprunt en 2021
0 €
(aucun emprunt depuis 2007)

Remboursement en capital en 2021
300 000 €

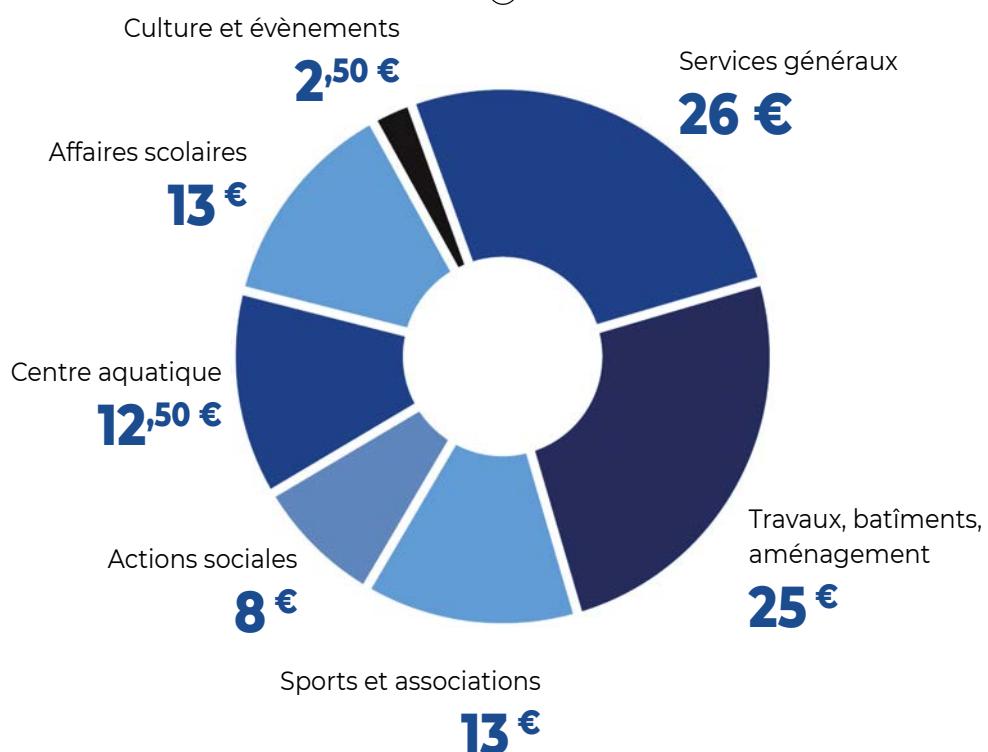
En 2021

- Pas d'augmentation des parts communales de l'impôt pour la 3e année consécutive.
- Poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- Poursuite des investissements pour le développement de Carpiquet.

100 € DE RECETTES pour la commune



100 € DE DÉPENSES pour la commune





LE PÔLE SPORTIF WILFRID LEMAROIS

**Au fil des semaines,
le futur Pôle Sportif
Wilfrid Lemarois
se dessine route de
Caumont.**

**Un équipement à la
hauteur des attentes
de tous les sportifs qui
pourront bientôt profiter
de cette infrastructure.**

**Les premiers crampons
devraient y résonner dès
le deuxième semestre
2021 !**

UNE ATTENTE DES SPORTIFS

La construction de ce nouvel équipement correspond à une attente importante de l'Élan Sportif de Carpiquet Football. Pour cette raison, la commune de Carpiquet a décidé de se doter de nouveaux vestiaires et gradins.

Sur près de 400 m², le Pôle sportif Wilfrid Lemarois accueillera notamment quatre vestiaires avec accès direct sur les terrains, deux vestiaires pour les arbitres dont un accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le nouveau pôle offrira ainsi une infrastructure moderne et adaptée aux besoins des sportifs afin qu'ils puissent pratiquer dans de meilleures conditions leurs activités.

En complément de ces espaces dédiés à la pratique sportive, le lieu est doté d'une centaine de places assises, situées de part et d'autres du complexe, permettant d'améliorer le confort des spectateurs, d'un club house, de bureaux, de rangements pour le club de football, et de nouveaux sanitaires, l'ensemble répondant aux normes d'accessibilité.

UN BESOIN POUR LES SERVICES MUNICIPAUX

La commune de Carpiquet est et reste attentive aux conditions de travail de ses agents. Afin de répondre à un manque de locaux et de place pour stocker du matériel et des véhicules, la municipalité a décidé d'installer les nouveaux ateliers communaux sur la partie sud du bâtiment.



En bref

LE NOUVEAU PÔLE WILFRID LEMAROIS C'EST :

- 4 vestiaires joueurs et 2 vestiaires arbitres
- 2 x 50 places dans les gradins
- 1 club house
- 1 nouvel atelier communal

POINT BUDGET

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION :

900 000 € TTC

SOUTIENS FINANCIERS :

Département du Calvados : **120 000 €**

Fédération Française de Football : **44 000 €**

Ci-contre

1 - Vue du pôle sportif depuis le terrain d'honneur

2 - Les nouveaux gradins en cours de réalisation

3 - Le futur club house

4 - Les ateliers communaux



Qui est Wilfrid Lemarois ?

Ancien sportif de haut niveau, il fut notamment le fondateur et le premier président de l'Élan Sportif de Carpiquet.

*Découvrez son portrait
page 15*





TRI SÉLÉCTIF : DU NOUVEAU DANS LES BACS

À PARTIR
DU 1^{ER} AVRIL

LE BAC À COUVERCLE JAUNE

Pour répondre aux objectifs de développement durable fixés par la Loi de Transition Écologique et de Croissance Verte (LTECV), le territoire de la Communauté urbaine Caen-la-Mer étend les consignes de tri à tous les emballages plastiques. Il permettra également des meilleures conditions de travail pour les ripeurs.

LA NOUVEAUTÉ : LE BAC JAUNE

À la suite de l'enquête menée par la Communauté Urbaine de Caen la Mer en 2020, de nouveaux bacs pour la collecte des emballages recyclables et des papiers ont été distribués en remplacement des sacs jaunes qui sont désormais supprimés. Tous les déchets doivent être déposés en vrac directement dans le bac.

Attention : avec le nouveau système de bac jaune, Caen-la-Mer a estimé qu'il été désormais suffisant de collecter les déchets tous les 15 jours. Les jours de collectes auront lieu les mercredis (zone Bellevue) et les jeudis (zone Carpiquet) des semaines impaires.

VERS DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI PLUS SIMPLES !

La Loi de Transition Energétique a fixé des objectifs ambitieux en matière de recyclage, en imposant notamment une généralisation de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages plastiques à l'horizon 2022.

Au sein de la communauté urbaine de Caen-la-Mer et à compter du 1er avril 2021, tous les emballages et papiers se trient dans le bac jaune !

Est considéré comme un emballage tout ce qui protège un aliment ou un objet. Sont donc exclus les objets en plastique tels que les jouets, brosses à dents, stylos etc... Désormais, vous pouvez déposer les pots et barquettes en plastique et polystyrène, les sacs et films (café,

biscuits apéritifs, fromage râpé...) et les tubes (dentifrices, crème de soin...) sans exception dans la poubelle jaune.

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT PLUS SIMPLE !

1

C'est un emballage ?
Déposez-le dans la poubelle jaune

2

Inutile de les laver,
il suffit de bien les vider et
de ne pas les imbriquer
entre eux

3

Déposez vos emballages
en vrac dans la poubelle jaune

Désormais, plus de doute :
tous les emballages se trient !

ATTENTION !

NOUVEAUX HORAIRES DE PASSAGE



ORDURES MÉNAGÈRES

VENDREDI MATIN

Secteurs Bellevue et Carpiquet



RECYCLABLES

JEUDI MATIN

Secteur Carpiquet

MERCREDI APRÈS-MIDI

Secteur Bellevue



DÉCHETS VERTS

MARDI MATIN

Secteur Carpiquet

JEUDI APRÈS-MIDI

Secteur Bellevue



ENCOMBRANTS

VENDREDI 27 AOÛT 2021

Secteur Carpiquet

JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021

Secteur Bellevue

QUELQUES PRÉCISIONS

FAUT-IL LAVER LES EMBALLAGES ?

NON ce n'est pas nécessaire, il suffit de bien les vider.

EST-CE QUE JE PEUX EMBOÎTER LES EMBALLAGES POUR GAGNER DE LA PLACE ?

NON le fait de les emboîter rend le recyclage impossible car le centre de tri ne peut pas identifier la matière, et ils sont considérés comme une erreur de tri. En revanche, vous pouvez aplatis vos emballages dans le sens de la longueur.

JE PEUX LAISSER LES BOUCHONS SUR LES BOUTEILLES ?

OUI s'ils sont bien vissés. Vous pouvez aussi les donner à la collecte des bouchons.

IL ME RESTE DES SACS JAUNES, PUIS-JE QUAND MÊME LES UTILISER ?

OUI à condition de les déposer dans le bac et non à côté.

MON BAC EST CASSÉ ? Y-A-T-IL UNE SOLUTION ?

OUI munissez-vous du numéro gravé en blanc sur le côté de votre bac, puis remplissez le formulaire en ligne sur caenlamer.fr ou contactez-nous au **02 31 304 304**.

RECYCLER VOS EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !

NOUVEAU



TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES



TOUS LES FLACONS, BIDONS ET BOUTEILLES PLASTIQUES



TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



COLIS DES ANCIENS

Le repas des Anciens ne pouvant malheureusement se tenir cette année, en raison de la crise sanitaire, les membres du CCAS et les élus municipaux ont cependant voulu maintenir le lien particulier qui les unit avec eux.

Ainsi, les élus ont décidé d'offrir un panier gourmand à chaque foyer carpion dont un membre est âgé de plus de 67 ans.

En tout, 370 colis ont été préparés avec des produits locaux dont notamment des madeleines « Jeannette » et l'habituel et indispensable bon pour un filet de pommes de terre à retirer à la ferme Gripon.

La distribution a eu lieu le week-end du 20-21 mars. Une fois n'est pas coutume, ce sont les élus municipaux qui, avec grand plaisir, sont allés directement à la rencontre des habitants.

LOCAL JEUNES

À PARTIR DE 12 ANS

Les jeunes de Carpiquet de 12 ans à 17 ans sont accueillis à l'Espace Jeunes, en accès libre encadré par des animateurs.

HORAIRES D'ACCUEIL :

EN PÉRIODE SCOLAIRE

Mercredi et Samedi : 13h30-18h30

HORS PÉRIODE SCOLAIRE :

Lundi au Vendredi : 8h30-18h30

Rappel

Compte tenu du contexte sanitaire, le principe d'inscription est maintenu afin de réguler au mieux la venue des jeunes.

De plus, il est impératif que chaque participant soit inscrit 2 jours avant s'il souhaite manger au local.

Par ailleurs, le masque est obligatoire (fourni par les parents) dans le local et lors des déplacements pour les jeunes et les animateurs.

LIEU D'ACCUEIL :

LOCAL JEUNES
8 RUE DES ECOLES

CENTRE DE LOISIRS

L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES ENFANTS ENTRE 3 ET 11 ANS

L'accueil de loisirs investit l'enfant dans une aventure collective avec des temps d'activités, de projets et de découvertes. La journée du mercredi ou des vacances se déroule de la façon suivante :

LE MATIN

activités de découvertes, artistiques, manuelles, scientifiques, culinaires, jardinage, culturelles.

L'APRÈS MIDI

grands jeux, visites, sorties...

L'accueil de Loisirs est ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires. (sauf vacances de fin d'année). Les enfants sont accueillis en demi-journée ou journée complète, de 7h30 à 18h30, avec ou sans repas.

LIEU D'ACCUEIL :

ESPACE ATHENA
22 RUE DES ECOLES

RAM

LES P'TITS AVIATEURS

Un lieu dédié aux tous petits et ceux qui en prennent soin, les assistantes maternelles, gardes à domicile et parents employeurs de Carpiquet peuvent participer avec les enfants de moins de trois ans à des matinées d'éveil autour de thèmes variés (éveil musical, motricité, lectures animées, activités manuelles...)

Du fait du contexte sanitaire actuel, le fonctionnement est modifié pour une durée indéterminée (2 petits groupes d'une heure sont accueillis par matinée) le jeudi et vendredi matin.

PERMANENCES PHYSIQUES SUR RENDEZ-VOUS ET TÉLÉPHONIQUES

Mercredi : 14h-16h30

Jeudi-Vendredi : 13h30-17h30

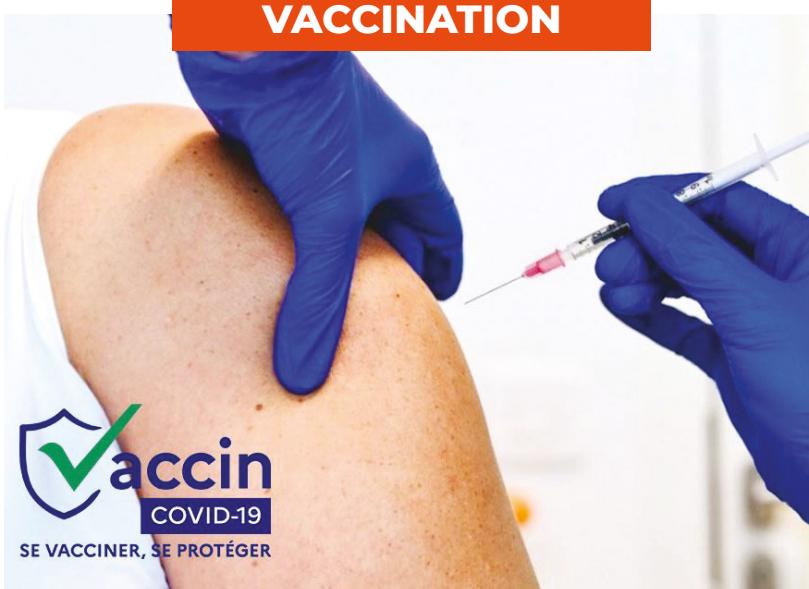
LIEU D'ACCUEIL :
ESPACE ATHENA
22 RUE DES ECOLES

Contact : **Mayvonne Charlet**

mayvonne.charlet@carpiquet-mairie.fr

02 31 71 16 00

VACCINATION



SE VACCINER, SE PROTÉGER

La commune de Carpiquet a effectué une demande auprès de la Préfecture du Calvados afin de bénéficier de l'intervention d'une équipe mobile pour la vaccination.

Cette demande a été formulée conjointement avec les communes de Carpiquet, d'Authie, de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et de Saint-Contest afin de faciliter les démarches et organiser au mieux le travail des équipes de vaccinations.

Le lieu retenu est l'Espace Athéna et les communes se préparent à organiser les déplacements des personnes concernées.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la Préfecture ne nous a pas encore recontactés. Les équipes de la Mairie reviendront vers les personnes inscrites dès qu'une date nous aura été confirmée.

DON DU SANG



Plusieurs collectes de sang ont eu lieu sur la commune ces derniers mois :

Le samedi 26 décembre 2020, à l'Espace Athéna, vous avez été 51 candidats au don.
Le samedi 6 mars 2021, à l'Aéroport, environ 70 donneurs se sont présentés.

Vous pouvez, d'ores et déjà, noter les prochaines dates de collectes sur Carpiquet :

Le samedi 26 juin 2021

Le samedi 11 septembre 2021

Le samedi 18 décembre 2021

Pensez à vous inscrire en ligne

Contact

dondesang.efs.sante.fr

02 31 53 53 53

DANS LA COMMUNE DE CARPIQUET,

CONSERVONS LES BONS RÉFLEXES.

**PROTÉGEONS-NOUS
PROTÉGEZ-VOUS**



Dimanches 13 et 20 JUIN 2021

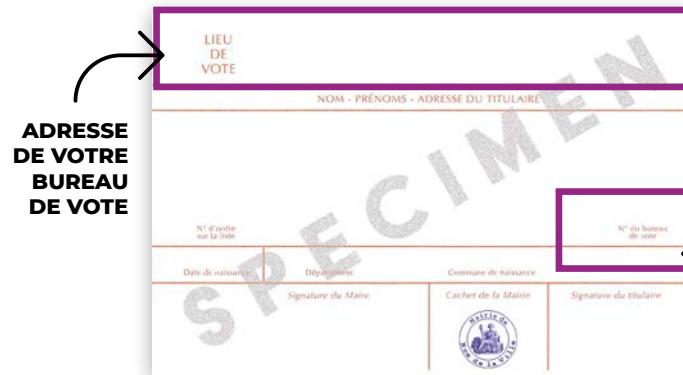
LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

À partir de cette année, la commune de Carpiquet aura 3 bureaux de vote contre 2 auparavant : Mairie (bureau n°1), Salle de la Gaité (bureau n°2) et Espace Athéna (bureau n°3).

Votre nouveau bureau de vote est indiqué sur la nouvelle carte d'électeur qui vous sera envoyée.

Bien évidemment, pour pouvoir voter, il vous faut être inscrits sur les listes électorales de la commune. Cette démarche est possible en mairie ou en ligne

→ service-public.fr
jusqu'au 7 mai 2021.



DÉPARTEMENT, RÉGION : QUI FAIT QUOI ?

Le département exerce principalement sa compétence dans les domaines suivants : l'action sociale (petite enfance, personnes en situation de handicap, personnes âgées, revenu de solidarité active), les infrastructures (ports, aérodromes, routes départementales), la gestion des collèges, l'aide aux communes, la culture, le sport et le tourisme.

La région exerce, quant à elle, principalement sa compétence dans les

domaines suivants : le développement économique, l'aménagement du territoire, les transports non-urbains, la gestion des lycées, la formation professionnelle mais également, au même titre que le département : la culture, le sport et le tourisme.

Les conseillers départementaux et régionaux sont élus pour un mandat de 6 ans. Cependant, aux élections de juin 2021, les conseillers élus, siégeront exceptionnellement pour un mandat de 7 ans, soit jusqu'en mars 2028, en raison de l'élection présidentielle de 2027.



NOUVEAU PASSAGE PIÉTON

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES USAGERS

Le premier passage piétons lumineux a été installé route de Caumont, en face de l'entrée de Festyland, au niveau de l'arrêt de bus utilisé notamment pour le ramassage scolaire.

Il s'agit de bornes leds qui dessinent un marquage lumineux bleu traversant le long des passages piétons. L'objectif est de faire ralentir les voitures.

Cette solution signalétique va être généralisée afin de sécuriser les différents lieux de traversée de chaussée de la commune.



RENTRÉE 2021/2022

INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Les inscriptions ont débuté depuis le lundi 15 mars 2021 en Mairie, auprès de Laurence MERLET, aux jours et heures d'ouverture, à l'exception du mercredi.

Elles concernent les enfants qui seront scolarisés en petite section et CP, et les nouveaux arrivants sur la commune.

Les parents doivent se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Une fois cette démarche effectuée, les parents prendront rendez-vous avec la direction de l'école.

PERMANENCES

→ Conseillers Départementaux

Stéphanie YON-COURTIN est disponible sur rendez-vous à la mairie de St-Contest

[Contact](#)

02 31 07 06 31

fmprado@syceurope.fr

Patrick JEANNENEZ est disponible sur rendez-vous

[Contact](#)

02 31 57 14 88

camille.lecointre@calvados.fr

→ Conciliatrice de justice

Odile BACHELIER est présente un mercredi par mois en mairie

[Contact](#)

Laurence JOUBERT au 02 31 71 26 67

→ Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi (A.I.A.E.)

Le 1^{er} mardi de chaque mois, sauf en août, de 14h à 17h à l'Espace Athéna

[Contact](#)

Stéphanie FAUTRAS

02 31 26 95 95 - a.i.a.e@wanadoo.fr

→ Mission Locale

Le 4^e lundi du mois de 14h à 17h à l'Espace Athéna

[Contact](#)

Hélène LODDÉ

02 31 46 21 46 - mlmc@mlbn.fr

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue à :

21 décembre 2020 – Victor ALLAIX LEBEY
28 décembre 2020 – Aaron LOUVEL LECAT
10 janvier 2021 – Clémence AGUILLE
16 janvier 2021 – Maïly TONNELIER
19 janvier 2021 – Inna CAPELLO
27 janvier 2021 – Naïm MELAYAH
1er février 2021 – Iris THIÉBEAUX

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI de 10h à 17h (sans interruption)

MARDI de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

MERCREDI de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

JEUDI de 9h à 12h30

VENDREDI de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a réouvert ses portes le lundi 8 mars.
Plus d'informations dans les actualités du site internet de la mairie :

02 31 71 16 02

bibliotheque@carpiquet-mairie.fr

NUMÉROS COMMUNE

Police Municipale : **02 31 71 26 68 - 06 03 82 98 23**

A.S.V.P. : **07 72 15 93 92**

Astreinte (extrême urgence) : **06 31 12 48 04**

TARIFS COMMUNAUX

Les tarifs pour la location des salles, le restaurant scolaire et les concessions dans les cimetières sont disponibles sur le site internet de la commune, dans la rubrique « Vivre à Carpiquet - Les Tarifs communaux ».

**MAIRIE
DE CARPIQUET**

1, avenue Charles de Gaulle
14650 CARPIQUET

www.carpiquet-mairie.fr

Tél. : 02 31 71 20 20

Fax : 02 31 26 09 39

accueil@carpiquet-mairie.fr

 [La Jeunesse Carpionne](#)

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles de :

09 décembre 2020 – Henri DESCLOS

10 décembre 2020 – Vincent TRAVIGNET

14 décembre 2020 – Marie-Louise LEROY, épouse NICOLLE

24 décembre 2020 – Roland SEPTVANT

05 janvier 2021 – Pascal BERRIER

08 janvier 2021 – Huguette BOCQUET, veuve GUSTAVE

16 janvier 2021 – Martine TOSTAIN, épouse BORDEREAU

12 février 2021 – Simone MANCEL, veuve PICOT

MAJORITÉ

En mars 2020, vous nous avez renouvelé votre confiance. Depuis un an notre quotidien est rythmé par la Covid-19 et nous oblige à nous adapter et à protéger nos concitoyens.

Malgré cette situation, nous poursuivons notre programme afin de préparer l'avenir de Carpiquet tout en gérant le quotidien. Par exemple, un dispositif de sécurisation des passages piétons lumineux est en cours de déploiement, le premier a été installé face à l'entrée de Festyland.

Il s'agit pour nous désormais de nous appuyer sur du Plan de Relance porté par l'État afin d'accélérer nos projets tels que le développement du wifi public ou la création de jardins familiaux et partagés. Il s'agit également de nous saisir de ce programme et de l'opportunité de renover thermiquement et énergétiquement plusieurs bâtiments communaux. En ce sens, des demandes de subventions ont été déposées auprès des services de l'État.

La population de Carpiquet rajeunit mais le phénomène doit s'amplifier en continuant d'accueillir des jeunes couples, c'est pour cette raison que des programmes immobiliers sortent de terre pour permettre à tous d'être accueillis dans notre belle commune.

Ces actions sont indispensables et auront un impact sur les effectifs de nos écoles. De même, ces nouveaux logements peuvent concerter nos plus anciens qui recherchent des solutions plus adaptées à leur quotidien.

Nous devons également proposer des lotissements pour des primo-accédants à la propriété.

Enfin, nous avons pris la responsabilité du dossier « Piscine » pour statuer sur l'avenir du Centre aquatique Sirena. Cet équipement, nous le jugeons aujourd'hui trop coûteux. Il ampute le budget de la commune de 600 000 € par an les « bonnes années ». Actuellement géré par la société Récréa sous la forme d'une DSP (délégation de service public), une décision doit être prise rapidement. En effet, cette DSP arrive à échéance au 31 décembre 2021. Pour le moment, 5 hypothèses s'offrent à nous : la reconduction en DSP classique, la vente à un prestataire privé, l'exploitation en régie municipale, le transfert à la Communauté Urbaine de Caen-la-Mer ou le changement de destination du bien. Affaire à suivre...

Nous restons proches de vous.

DEMAIN CARPIQUET ! – Pascal SÉRARD, Roger JEAN, Pascale DUMAINE, Terry DAIGREMONT, Delphine PERDEREAU, Jean-Marie LEPERDRIEUX, Janine LÉVEILLÉ, Marc GRIPPON, Sylvie VINCENT, Philippe MARIE, Isabelle DAIGREMONT, Mikaël HÉLIE, Frida KAYALE, Pascal GONFROY, Nathalie FAVÉ, Éric BOUVIER, Nathalie SAUTON, Franck HERBERT, Evangélina GALÉANO.

 Demain Carpiquet

MINORITÉ

« De vous à nous... »

-18/02/2021-

L'année 2020 s'est enfin achevée... Pour autant, le début de 2021 n'apparaît pas véritablement différent, à un moment où le changement aurait été pourtant bien apprécié...

Après leur lecture du bulletin municipal n° 32, plusieurs d'entre vous ont bien compris qu'en notre qualité de conseillers municipaux nous entendions être, d'abord, à l'écoute et au service des habitants de Carpiquet. C'est ainsi que, dans cette période, pour le moins, perturbée, certains nous ont exprimé leurs soucis voire leurs inquiétudes et nous ont aussi fait part de leur souhait d'être accompagnés. Les perspectives étant souvent peu certaines, nos réponses ont été, bien entendu, principalement de moyens, même si nous les aurions préférées de résultat ! Néanmoins nous demeurons résolus à « ne rien lâcher » et nous sommes bien décidés à intervenir, à chaque fois que nécessaire, au bon niveau pour donner satisfaction à chacun(e) de celles et/ou ceux qui nous demandent de les aider.

La qualité de la vie dans notre Commune est également au cœur de nos préoccupations. Quelles que soient les nuisances (sonores,...) et autres incivilités, nous soutiendrons donc toute initiative que prendra la municipalité dans la lutte à mener pour y mettre fin. Mais ce sont surtout les modernisation et équipement de Carpiquet, dans le respect de la Nature, pour lesquels vous ne manquez jamais de nous rappeler votre intérêt, qui exigeront que nous soyons

au rendez-vous quand l'heure de leur réalisation sera venue. Vous pourrez compter sur nous pour y participer activement et avec enthousiasme, pour que la porte ouest de Caen « fasse honneur » à la ville-centre de l'agglomération.

Nous n'avons cessé de répéter qu'en toutes circonstances nous nous montrions attentifs au bien-être des Carpionnes et des Carpions. Notre objectif est resté inchangé. Comme d'autres l'ont déjà fait, n'hésitez donc surtout pas à nous solliciter si vous êtes confronté(e) à des difficultés ponctuelles et/ou, même, qui ont tendance à durer. Nous ne vous promettons surtout pas que nous accomplirons des miracles ; mais vous pouvez être sûr(e) que vous serez écouté(e) et que nous mettrons ensuite le meilleur de notre énergie à trouver une solution au « problème » que vous nous aurez soumis.

Merci à vous de retenir que nous ne prétendons pas qu'il n'y ait que nous à avoir la volonté ci-dessus. Mais, ne pouvant nous exprimer qu'en notre nom, nous vous assurons qu'en ces temps particulièrement durs vous n'êtes pas seul(e) et que nous sommes indéfectiblement avec vous.

Sincèrement vôtre,

Sonia CHAMPION, Carole DREVET,
Daniel MORIN, Dominique PAIN
contact : vivremieuxacarpiquet@gmail.com

Wilfrid LEMAROIS

Fondateur et ancien président de l'ESC

Né en 1918 à Balleroy, ce n'est que quelques années plus tard que les parents de Wilfrid Lemarois s'installent à Carpiquet. Il y vécut jusqu'à son décès à la veille de ses 84 ans en novembre 2002.

Scolarisé à l'école de Carpiquet, il découvre la course à pied et prend sa première licence d'athlétisme au Stade Malherbe Caennais en 1934, club qui regroupe alors plusieurs autres sections, dont le football, le basket-ball et le rugby.

C'est avec persévérance et travail qu'il vient signer des chronos de niveau national, à l'époque sur piste cendrée, qui lui permettent de se qualifier pour l'épreuve des 800 mètres des championnats de France au stade de Colombes.

Malgré ses performances, il n'a pas pu atteindre ses objectifs. En effet, pendant son service militaire, son régiment doit défilé sur les Champs Elysées, l'empêchant ainsi de participer aux épreuves du championnat de France des 800 et 1500 mètres. Sa carrière sportive est ensuite interrompue par cinq années de captivité en Allemagne de 1940 à 1945.

A la Libération, il reprend ses études en comptabilité gestion, parallèlement à une carrière en entreprise au sein de la succursale de la Régie Renault dont le

directeur, Monsieur Chambily, est également le Président du SMC. A cette époque, il reprend le chemin des stades et des compétitions jusqu'en 1950, mais ses performances ne sont plus celles d'avant-guerre.

Esprit cultivé, humaniste, amoureux des plus belles œuvres de la littérature et passionné d'histoire, il ne se détourne pas pour autant des affaires locales et devient conseiller municipal de Carpiquet sous le mandat de Robert Giard.

En 1957, il accepte de relancer le club de football carpion, dénommé « La Plaine », créé en 1936 et en rédige de nouveaux statuts. Il en devient le premier président et entraîneur tout à la fois.

C'est ainsi que naît l'Elan Sportif de Carpiquet, aux couleurs « bleu et rouge », petit clin d'œil à son club de cœur, le SMC. Faute de stade, Jacques Lefebvre, fermier de la commune, a la générosité de mettre à la disposition du nouveau club, un herbage aménagé tant bien que mal, non loin de ce qui deviendra le Pôle Sportif Wilfrid Lemarois.

Une petite anecdote qui rappellera bien des souvenirs aux plus anciens de la commune qui l'auront connu : il lui arrivait souvent de devoir se rendre à Caen, ce qu'il faisait souvent à pied en guise d'activité physique. Alors, il déclinait sans coup férir les offres des habitants de Carpiquet s'arrêtant pour lui proposer de monter dans leur véhicule, si bien qu'à la longue, ils n'insistèrent plus.

Wilfrid s'était construit une maxime confiée à ses proches le 1er janvier 2000 :

« Je commence aujourd'hui à ressentir mon âge en ce premier jour du nouveau millénaire, mais exception faite des plus malheureuses vicissitudes pouvant frapper à tout moment, vieillir et bien vieillir est un effort de tous les jours pour ne pas céder à la paresse des neurones et du corps. Ma chance aura été finalement d'avoir été curieux de la vie ».



- **1918**
Naissance à Balleroy.
- **1957**
Fonde l'ESC
- **1969**
Quitte la présidence de l'ESC.
- **1965-1971**
Conseiller municipal de Carpiquet.
- **1984-1996**
Membre des Anciens combattants et prisonniers de guerre.
- **2000**
Médaillé d'or de la Jeunesse et Sports.
- **2002**
Décès à 83 ans.



DEJECTIONS CANINES

CECI EST UN GESTE CITOYEN



**STOP AUX INCIVILITÉS,
LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

La civilité ou savoir-vivre désigne un ensemble de règles de vie en communauté telles que le respect d'autrui, la politesse et la courtoisie. Chaque geste compte ! Il s'agit d'un effort collectif à réaliser tous les jours, sans relâche et tout au long de l'année pour que la propreté soit durable. Ainsi notre commune restera propre, belle, accueillante et agréable à vivre.

CARPIQUET